

**TARIF DES COTISATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES  
POUR LES SERVICES, COMMERCE ET INDUSTRIES DE L'ALIMENTATION**

**Année 2018**

<b>Nature du risque</b>	<b>Code risque</b>	<b>Taux net de cotisation « AT »</b>
Cultures et élevage dans les départements d'outre-mer.	01.1AA	3,3
Abattage du bétail, découpe et commerce de gros de viandes de boucherie. Production de viandes de volailles.	15.1AE	6,0
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (y compris boyauderie). Transformation et conservation du poisson.	15.1EC	4,6
Autres industries alimentaires non classées par ailleurs et transformation du tabac.	15.5CC	2,5
Transformation et conservation de légumes et de fruits. Fabrication industrielle de produits de boulangerie, pâtisserie et pizza.	15.8AC	3,8
Commerce de détail (avec ou sans fabrication) de pain, pâtisserie, confiserie et chocolats.	15.8CD	2,2
Fabrication et transformation de café et épices. Fabrication de boissons sauf produits laitiers.	15.9SC	2,0
Intermédiaires de commerce en produits agricoles et alimentaires et vente par correspondance sans manutention, ni livraison, ni stockage, ni conditionnement.	51.1NB	1,1
Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé.	51.3TC	2,6
Commerce de détail de produits laitiers, de produits surgelés, de fruits et légumes, de boissons et d'alimentation générale.	52.1BC	2,5
Grande et moyenne distribution et Drive - Vente par automate.	52.1FB	3,2
Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale y compris traiteurs, organisateurs de réception.	52.2CB	3,1
Installations d'hébergement à équipements légers ou développés.	55.2EC	2,3
Restaurants, café-tabac, hôtels avec ou sans restaurant et foyers.	55.3AC	2,2
Restauration type rapide y compris wagons-lits et wagons-restaurants.	55.3BC	2,1
Restauration collective.	55.5AA	3,5
Entreposage frigorifique.	63.1DA	3,7